

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 365

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mort et jouissance

Mœurs de ce temps.

« Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et les cendres au vent; de sorte que nous la respirerons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tous étonnés », écrit Mme de Sévigné à sa fille, le 17 juillet 1676, après avoir assisté à l'exécution de la célèbre empoisonneuse. Et plus loin : « A six heures on l'a menée nue en chemise et la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable; et puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité cela m'a fait frémir. »

Or, dans les « Temps Modernes » de mars 1976, à propos du livre de Foucault sur les prisons, « Surveiller et Punir », un nommé François Roustang écrit ceci :

« Mme de Sévigné qui n'a pas manqué d'être à Paris le jour de l'exécution de la Brinvilliers s'enchantait (c'est moi qui souligne) de respirer l'air imprégné des cendres de l'empoisonneuse. Toute cette abomination l'a fait jouir. »

Je sais bien que l'idée de lire un texte, tout simplement, est aujourd'hui bien dépassée : il s'agit de « réagir », de « s'exprimer » — peu importe qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de rapport avec le texte que l'on prétend commenter. Tout de même, autant de malhonnêteté intellectuelle, ou de sottise obtuse, laisse rêveur, surtout quand elle s'exprime dans une revue (et non dans un quotidien, où l'on peut être entraîné à écrire trop vite, à ne pas se référer à l'original que l'on cite de mémoire, faute de l'avoir sous la main), et dans une revue comme les « Temps Modernes ». Soit dit en passant, Mme de Sévigné n'était pas venue à Paris pour assister à l'exécution, mais pour ses

affaires; elle s'y trouvait depuis le début du mois et y restera jusqu'en août.

Mais il y a plus : « l'auteur » ignore — il est vrai que je n'ai vu nulle part relever la chose — que le passage de la lettre du 17 juillet cité plus haut est sans doute une citation. On lit en effet dans le « Dernier des Justes » de Schwarz-Bart (p. 12), à propos de la mort du rabbin Yom Tov Levy : « Son corps fut jeté en un grand feu, et malheureusement on dispersa ses cendres au vent. De sorte que nous le respirerons; et que, par la communication des petits esprits, il nous viendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tous étonnés ! », lignes que Schwarz-Bart attribue au bénédictin Dom Bracton. Je dis : sans doute, car il se pourrait, naturellement, que l'auteur du

« Dernier des Justes » ait attribué au bénédictin ce qu'il avait trouvé chez Mme de Sévigné ! M. Roustang en conclura-t-il qu'il « jouit » en rapportant le supplice ? ! Dommage que Brunoheim soit mort si tôt !

Quoi qu'il en soit, le passage cité devait connaître une étrange carrière : dans un roman intitulé « Le Devoir de Violence », et où il a cru devoir plagier Schwarz-Bart, parfois jusqu'au mot à mot, Yambo Ouologuem, prix Renaudot 1968, écrit : « ... les corps calcinés, avaient été ensuite dispersés en cendres, par-dessus la rivière... De sorte que les génies malfaisants de ces manants contaminaient, affirmait-on, les eaux pour trois ans au moins... » Encore un jouisseur !

J.C.

FRIBOURG

Moulins à prière

M. Roger Colland, inspecteur scolaire à Fribourg, a donc fait parvenir récemment « pour exécution » à tout le corps enseignant de langue française de la ville une prière à dire avant et après la classe, sous forme de répons alterné par le maître et les élèves. Le bi-hebdomadaire socialiste « Travail », donnant des extraits de cette prose et la commentant sans ménagement, précise que ni la commission scolaire, ni le clergé n'avaient été tenus au courant de cet envoi dont voici quelques extraits qui se passent de commentaires :

Maître : Merci, Seigneur Dieu, de cette bonne matinée (après-midi) d'école.

Tous : Féconde notre travail. Maintiens-nous obéissants et joyeux.

Maître : Merci, Seigneur, du don de cette journée que nous avons passée dans le travail et la bonne humeur fraternelle.

Tous : Saints anges gardiens, veillez sur nos âmes et sur nos corps.

Maître : Par la Vierge Marie. Par Saint Michel

archange, Seigneur, protégez-nous lorsque nous aurons quitté le paisible lieu de notre classe.

Tous : Vierge Marie, Mère de Jésus, notre Mère à tous, priez pour nous.

Maître : En cette fin de classe, nous envoyons un acte d'amour à Jésus présent corps, âme et divinité dans les tabernacles de nos églises.

Tous : Jésus, de tout notre cœur, de toute notre âme, nous vous adorons.

Maître : Nous sommes des privilégiés de travailler dans de si bonnes conditions.

Tous : Merci, Seigneur Jésus ! Pitié pour les malheureux !

Maître : Pour nos parents, pour les malades, pour les défunts.

Tous : Nous vous prions, Seigneur Jésus.

Conclusion :

Si Dieu ne bénit pas notre travail, c'est en vain que nous peinerons. Il ne manquera pas de le bénir si nous Lui en demandons la faveur en enfants soumis, humbles, droits. Alors, les difficultés trouveront des solutions satisfaisantes, ensemble dans la classe, maître, maîtresse et élèves recevront la joie en partage.